

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/09/2015

Réception par le Prefet : 15/09/2015

Publication : 18/09/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-8-6-13

Séance du vendredi 11 septembre 2015

SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS EMMAÛS ET ESPOIR

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mme JENN, M. MULLER Lucien.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-6-6 du 19 février 2015 relatif au Budget Primitif pour la gestion des déchets,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- accorde une subvention de fonctionnement de 20 480 € à l'association Emmaüs de CERNAY et une subvention de fonctionnement de 12 480 € à l'association Espoir de COLMAR, prélevées sur le Programme C762 au Chapitre 65, Fonction 731, Nature 6574,

- approuve les conventions correspondantes et autorise le Président du Conseil départemental à les signer,
- décide de prévenir ces associations qu'à l'expiration du Plan Départemental de Prévention des déchets, en 2017, plus aucune aide ne leur sera versée à ce titre.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité